

Il faut le voir pour le croire

Les violences conjugales s'installent graduellement et sournoisement, si bien que les premières manifestations, souvent verbales et psychologiques, ne sont habituellement pas perçues par la femme comme étant violentes. Puis, lorsque les violences s'intensifient et deviennent plus évidentes, les violences physiques par exemple, les promesses deviennent monnaie courante. C'est ainsi que lorsque le conjoint lève la main sur la femme pour la première fois, il promet d'emblée de ne plus recommencer, soulignant qu'il s'agit d'un acte isolé. La femme, prise de stupeur, considère qu'effectivement ce n'est pas le comportement habituel de son conjoint. Elle ne prend alors pas en considération que les violences verbales et le contrôle sont déjà bien installé.e.s, puisqu'elle ne qualifie pas ce type de manifestations comme étant l'exercice de violences. Puis, à mesure que les violences se répètent, le conjoint intensifie les promesses. Il assure sa conjointe de son désir réel de changer, lui demande de le comprendre, voire de l'aider; plus tard, il promet de consulter, ce qu'il ne fera souvent pas à court terme; puis certains consultent effectivement, mais dans bien des cas sur la base de motivations extrinsèques, comme celle d'éviter que la femme ne rompe. Dans les circonstances, les chances de succès sont minces, voire nulles.

Les promesses du conjoint auteur de violences servent à rassurer la femme, à nourrir l'espoir d'une vie meilleure, à éviter la rupture initiée par la femme... et, dans de nombreux cas, ça fonctionne! D'ailleurs, les promesses suffisent le plus souvent, sans preuve tangible d'un réel engagement. Dans ce contexte, nous conseillons aux femmes d'attendre de le voir pour le croire, c'est-à-dire de s'assurer que des actions soient réellement entreprises et que des changements soient observés pour accorder de nouveau sa confiance.

Au fil du temps, nombre de femmes en arrivent à penser qu'aucune issue n'est possible, qu'elles ne s'en sortiront pas, que de se soustraire des violences conjugales n'est pas pour elles. Le conjoint a réussi à persuader la femme qu'elle est inadéquate; qu'elle est responsable du climat qui règne au sein du couple; qu'elle mérite son sort; qu'elle est bien chanceuse d'avoir un homme comme lui à ses côtés; qu'elle porterait seule l'odieux d'avoir brisé leur couple, leur famille...

À ce stade, il importe de croire en soi, en ses capacités de poursuivre sa route sans lui, en son droit au bonheur. Il faut alors inverser le dicton qui coiffe cette chronique, à savoir *il faut le voir pour le croire* par *il faut le croire pour le voir.*

De fait, bien des femmes qui font appel aux services des maisons d'aide et d'hébergement s'y réfugient d'abord pour se mettre en sécurité, pour affranchir leurs enfants d'un climat familial malsain, et pour s'octroyer un moment de recul, de réflexion. Elles ne voient alors pas d'issues à leur situation. Puis, au contact des intervenantes et des autres femmes alors hébergées, chacune découvre qu'elle n'est pas seule dans cette situation et que des solutions existent. Les activités proposées permettent de faire le point, d'évaluer le pour et le contre des possibilités qui s'offrent à elle, de mesurer les risques... mais également de redécouvrir ses champs d'intérêt, de reprendre contact avec ses proches dont le conjoint l'avait isolée, de réaliser que le bonheur et la quiétude sont possibles, qu'il lui est permis d'emprunter une autre voie, qu'il est légitime de se choisir... elle doit le croire pour le voir!

Pour de l'aide ou pour de l'hébergement, 1 800 363-9010, 24 h /24, 7 jours/7.

Monic Caron, pour L'Alliance GÎM

Vous voulez en savoir davantage sur nos ressources, vous avez besoin d'aide, communiquez avec nous ou visitez-nous au www.alliancegaspesienne.com ou suivez-nous sur

Pour un avenir sans violence...
Initiative